

Terrasse 2024

CUVETTE DE BOUILLONS

Terrasse estivale ■

du 01/03/2024 au 31/10/2024

Début d'exploitation : 11h00

Fin d'exploitation : 00h30

Commentaire : **Nécessité de mettre en place un dispositif de sécurisation sur l'emprise de la terrasse du côté de l'axe central pour garantir la sécurité des clients de la terrasse.**

Terrasse hivernale ▨

du 01/01/2024 au 28/02/2024 et du 01/11/2024 au 31/12/2024

Début d'exploitation : 11h00

Fin d'exploitation : 21h00

(jusqu'à 22h00 pendant la période de l'opération Strasbourg Capitale de Noël)

Equipements autorisés : Casier Menu, Porte Menu

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Surface autorisée en été : 30 m² | Surface autorisée en hiver : 30 m²

